



***Protecting Children and Uniting Families Across Borders for 40 years!
Protéger les enfants et réunir les familles au-delà des frontières pour plus de 40 ans***

Le 6 février 2020

Madame Régine Laurent

Présidente de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.
500 boulevard René-Lévesque Ouest, 9e étage, case postale 38
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Madame,

Depuis plus d'un demi-siècle, le Service Social International Canada (SSI Canada) assure la gestion internationale des dossiers pour le bien-être de l'enfance et d'autres organismes de services sociaux au Canada. Au cours des dernières années, le nombre de cas au Canada a augmenté considérablement; autant dans le nombre d'agences qui font appel à notre agence et dans les types de cas qui nous sont présentés. Les tendances sont également valables pour le Québec. En 2019, le SSI Canada a ouvert plus de **577 dossiers** dont **62** étaient pour le **Québec**. Depuis 1989, la province de Québec bénéficie d'une entente qui permet aux diverses directions de la protection de la jeunesse (maintenant des CIUSSS et CISSS) de faire appel à l'expertise du SSI Canada.

L'ajout des services interpays du SSI Canada dans les dossiers de protection de la jeunesse au Québec, est d'une très grande importance et permet le traitement des dossiers transnationaux grâce à l'accès à une ONG internationale et professionnelle qui a des liens officiels avec des partenaires dans plus de 130 pays.

Le SSI Canada, est confiant que le soutien offert par notre agence vient accorder les objectifs de protections de la jeunesse et des services sociaux des législateurs québécois. Le SSI Canada collabore conjointement avec les représentants des directeurs et directrices de protection de la jeunesse afin d'assurer que tous les travailleurs sociaux québécois aient accès aux services interpays et offrent ainsi un service amélioré aux enfants en familles qui ont des dossiers transnationaux. Les dossiers transnationaux ont toujours une dynamique qui traverse les frontières.

L'utilisation des services du SSI Canada contribue également à l'engagement du Canada et du Québec à respecter ses obligations internationales des conventions de La Haye, de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et d'autres protocoles internationaux sur les droits de la personne.

**1376 rue Bank Street
Suite 201
Ottawa, Ontario, Canada K1H 7Y3
Phone/Téléphone: 613-733-9938
Fax/Télécopieur: 613-733-4868**

Le SSI Canada est une agence nationale sans buts lucratifs qui agit comme membre canadien du réseau du SSI qui est basé à Genève, en Suisse. Pour sa part, le SSI Canada est une organisation dirigée par un conseil d'administration bénévole de provenance de partout au Canada. Le SSI Canada est la seule agence au Canada qui peut offrir un soutien dans des dossiers internationaux en offrant une liaison professionnelle aux agences de services sociaux du monde entier. Entre autres le SSI Canada offre les services suivants :

- Alerte (quand une famille quitte le pays)
- Compléter une enquête sur le bien-être d'un enfant afin de voir s'il y a compromission sur sa sécurité et/ou son développement ;
- Obtenir des documents pour un enfant né à l'étranger et maintenant sous les soins au Québec ;
- Obtenir des antécédents d'intervention (*record check*) auprès des protections de la jeunesse outre-mer afin de permettre l'évaluation de foyer des applicant qui sont nés ou qui ont vécu à l'étranger et souhaitent maintenant être parents d'accueil ou adopter un/des enfant(s) au Québec ;
- Compléter des évaluations de foyer pour des dossiers liés à la tutelle, à l'adoption ou possiblement un placement dans la famille de proximité (kinship), quand la famille intéressée est à l'extérieur du Québec/Canada
- Évaluer le milieu de vie d'un parent dans l'autre pays, afin de permettre un enfant de quitter les soins de la protection de la jeunesse
- Rapatriement d'un enfant.
- Rapport de suivi (quand un enfant est placé dans une nouvelle famille outre-mer et que nous demandons un suivi sur son bien-être).
- Recherches des origines (post-adoption)

Toutefois, ce ne sont pas tous les intervenants ou les agences qui font appel à l'assistance du SSI Canada et nous croyons qu'il serait opportun que le Québec instaure une politique et des pratiques qui préconisent l'usage du SSI Canada pour tous ses dossiers internationaux. Comme exemple, nous devons citer la province de la Colombie-Britannique qui a un système en place qui recommande aux travailleurs de première ligne de faire appel au SSI Canada afin d'obtenir une consultation pour tous leurs dossiers à composante internationale.

Si le Québec n'a pas une politique en matière de dossiers internationaux, nous croyons fermement que les enfants et les familles qui travaillent avec la DPJ, ne sont pas desservis à leur juste mesure et en fonction de tous les droits qui leur sont dus.

Au besoin, notre directrice générale peut se rendre disponible pour parler aux membres de la commission afin de donner des exemples concrets des dossiers internationaux qui ont été traités pour le Québec. Ceci permettrait à la commission de mieux comprendre l'importance d'inclure une politique en matière de dossiers internationaux.

Veuillez agréer madame Laurent, nos salutations les plus distinguées.

[par courriel]

Sylvie J. Lapointe, MSS, TSI
Directrice générale



Howard Nadler, B. Sc, MSW
Président



Cc : Madame Leslie Hill

**1376 rue Bank Street
Suite 201
Ottawa, Ontario, Canada K1H 7Y3
Phone/Téléphone: 613-733-9938
Fax/Télécopieur: 613-733-4868**